



Pekuakamiulnuatsh  
Takuhikan

X1 102 011

Procès-verbal de la réunion régulière de Katakuhimatsheta de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh à la salle 203, Takuhikanitshuap et par visioconférence (Zoom), située au 1671, rue Ouiatchouan à Mashteuiatsh, le mardi 17 uashtessiu-pishimu (octobre) 2023 de 13 h 01 à 13h 06.

SONT PRÉSENTS : Gilbert Dominique, ilnutshimau (chef)  
Patrick Courtois, pithu-ilnutshimau (vice-chef)  
Guylaine Simard, pithu-ilnutshimau (vice-cheffe)  
Carina Dominique, takuhikaniss (conseillère)  
Sylvie Langevin, takuhikaniss (conseillère)  
Jean-Denis Bergeron-Simard, utshimass katakuhimatshesht  
(directeur général adjoint)  
Vicky Lord, greffière

SONT ABSENTS : Jonathan Germain, takuhikaniss (conseiller) - (VACANCES)  
Jonathan Gill-Verreault, takuhikaniss (conseiller) - (VACANCES)

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Bureau du greffe
  - 3.1 Dons et commandites
4. Droits et protection du territoire
  - 4.1 Demande d'ajout d'un véhicule et création d'une réserve de remplacement.
5. Économie, emploi et partenariats stratégiques
  - 5.1 Acquisition de VéloRock Électrik et Hot Rock par DPI
  - 5.2 Entente de partenariat régionale en tourisme (EPRT) 2022-2025
6. Mobilisation communautaire, évènements, sports et loisirs
  - 6.1 Projet d'entente 2023-105 - Programmation jeunesse salle Ushkui
  - 6.2 Tapishkutsh eshi pimuhtanuatsht, un Cadre pour l'égalité et la parité entre les genres de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh

## 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le chef Gilbert Dominique assume la présidence. Le quorum étant atteint, la réunion est officiellement ouverte.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le chef Gilbert Dominique procède à la lecture de l'ordre du jour de la présente réunion, qui est adopté sans modification.

Proposé par Patrick Courtois  
Appuyé de Carina Dominique  
Adopté à l'unanimité

## 3. BUREAU DU GREFFE

### 3.1. DONS ET COMMANDITES

#### CAMP MUSICAL DU SAGUENAY LAC-ST-JEAN

#### RÉSOLUTION N° 8 545

CONSIDÉRANT la vision de Katakuhimatsheta qui se traduit ainsi : « Unis et fiers de notre identité millénaire, continuons notre portage sur le sentier de l'autodétermination » pour élaborer ses défis et orientations;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan affirme et exerce ses droits ancestraux, son titre ancestral, son droit inhérent à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale sur Nitassinan;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan juge important d'entretenir de bonnes relations avec les municipalités environnantes et de soutenir certaines initiatives favorisant le développement du milieu culturel;

CONSIDÉRANT que le Camp Musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean est une institution régionale sans but lucratif, de formation et de diffusion musicale, ayant un rayonnement à l'échelle du Québec et hors Québec, reconnue pour la qualité de son enseignement qui assure le succès du processus d'apprentissage de la musique classique auprès des jeunes et des adultes de tout âge.

# RÉUNION RÉGULIÈRE DE KATAKUHIMATSHETA

---

CONSIDÉRANT que le Camp Musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean sollicite un don pour sa campagne de financement annuel « Ensemble, ajustons notre vision » et que le concert a eu lieu avant la présentation aux élus du volet dons et commandites.

IL EST RÉSOLU de confirmer la décision, qui a été prise lors de la session de travail des élus le 13 septembre 2023, d'acheter quatre (4) billets pour un prix total de 350 \$ pour le Concert bénéfice annuel 2023-2024 du Camp musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui s'est déroulé le 14 septembre 2023.

Proposé par Patrick Courtois  
Appuyé de Carina Dominique  
Adopté à l'unanimité

FONDATION LE HAVRE DU LAC-ST-JEAN, ROBERVAL

RÉSOLUTION N° 8 546

CONSIDÉRANT la vision de Katakuhimatsheta qui se traduit ainsi : « Unis et fiers de notre identité millénaire, continuons notre portage sur le sentier de l'autodétermination » pour élaborer ses défis et orientations;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan affirme et exerce ses droits ancestraux, son titre ancestral, son droit inhérent à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale sur Nitassinan;

CONSIDÉRANT que Katakuhimatsheta juge important de soutenir les organisations dans le domaine de la santé dont les Pekuakamiulnuatsh utilisent les services;

CONSIDÉRANT que le Havre du Lac Saint-Jean a pour mission de permettre aux personnes atteintes d'une maladie incurable arrivées à la phase palliative et terminale de leur maladie, de vivre cette étape dans le respect, la dignité et le soulagement de ses douleurs;

CONSIDÉRANT que les services du Havre du Lac Saint-Jean sont utilisé par des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que le Havre du Lac Saint-Jean sollicite Pekuakamiulnuatsh Takuhikan dans le cadre de sa campagne de

# RÉUNION RÉGULIÈRE DE KATAKUHIMATSHETA

---

financement - Gastronomie d'Ici édition Desjardins, qui met en valeur les produits et entreprises de la région.

IL EST RÉSOLU d'octroyer un don de 500 \$ au Havre du Lac Saint-Jean, dans le cadre de sa campagne de financement pour l'évènement Gastronomie d'Ici, édition Desjardins.

Proposé par Patrick Courtois  
Appuyé de Carina Dominique  
Adopté à l'unanimité

## OPÉRATION NEZ ROUGE, ROBERVAL

### RÉSOLUTION N° 8 547

CONSIDÉRANT la vision de Katakuhimatsheta qui se traduit ainsi : « Unis et fiers de notre identité millénaire, continuons notre portage sur le sentier de l'autodétermination » pour élaborer ses défis et orientations;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan affirme et exerce ses droits ancestraux, son titre ancestral, son droit inhérent à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale sur Nitassinan;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan entend favoriser et soutenir des initiatives destinées à lutter contre l'alcool au volant;

CONSIDÉRANT que l'organisation Opération Nez rouge contribue à assurer une alternative par le raccompagnement sécuritaire des conducteurs en état d'ébriété durant la période des Fêtes, pour le secteur Roberval et les environs en plus d'apporter un soutien financier aux Grands Frères Grandes Sœurs Domaine-du-Roy et d'autres organismes Jeunesse et Sportifs du secteur;

CONSIDÉRANT qu'Opération Nez rouge Roberval sollicite Pekuakamiulnuatsh Takuhikan dans le cadre de sa 40e campagne de financement.

# RÉUNION RÉGULIÈRE DE KATAKUHIMATSHETA

---

IL EST RÉSOLU d'octroyer un montant de 150 \$ à Opération Nez rouge Roberval dans le cadre de sa 40e campagne de financement.

Proposé par Patrick Courtois  
Appuyé de Carina Dominique  
Adopté à l'unanimité

## NOËL DU PARTAGE 2023 À MASHTEUIATSH

### RÉSOLUTION N° 8 548

CONSIDÉRANT la vision de Katakuhimatsheta qui se traduit ainsi : « Unis et fiers de notre identité millénaire, continuons notre portage sur le sentier de l'autodétermination » pour élaborer ses défis et orientations;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan affirme et exerce ses droits ancestraux, son titre ancestral, son droit inhérent à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale sur Nitassinan;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan juge important de soutenir des initiatives caritatives communautaires, luttant contre l'isolement et la pauvreté;

CONSIDÉRANT que cette activité permet aux familles, aux personnes seules et aux personnes âgées en situation de faibles revenus de recevoir un panier de Noël à l'approche du temps des fêtes;

CONSIDÉRANT que les organisateurs de l'activité de Noël du partage ont adressé une demande de soutien financier à Pekuakamiulnuatsh Takuhikan dans le cadre de cette activité;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan soutient cet événement depuis de nombreuses années et que celui-ci a des retombés importantes au niveau local.

IL EST RÉSOLU d'accorder un montant de 2 500 \$ pour l'activité Noël du partage qui se tiendra à Mashteuiatsh en décembre 2023.

Proposé par Patrick Courtois  
Appuyé de Carina Dominique  
Adopté à l'unanimité

# RÉUNION RÉGULIÈRE DE KATAKUHIMATSHETA

---

## TROUPE DE THÉÂTRE MIC-MAC

### RÉSOLUTION N° 8 549

CONSIDÉRANT la vision de Katakuhimatsheta qui se traduit ainsi : « Unis et fiers de notre identité millénaire, continuons notre portage sur le sentier de l'autodétermination » pour élaborer ses défis et orientations;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan affirme et exerce ses droits ancestraux, son titre ancestral, son droit inhérent à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale sur Nitassinan;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan juge important d'entretenir de bonnes relations avec les municipalités environnantes et de soutenir certaines initiatives favorisant le développement du milieu;

CONSIDÉRANT qu'à l'occasion de sa campagne de financement annuelle, la troupe de théâtre Mic-Mac organise une activité de financement appelée Loto-théâtre dont le prix du billet est de 10 \$ et le prix du livret 100 \$;

CONSIDÉRANT que la troupe de théâtre Mic-Mac sollicite Pekuakamiulnuatsh Takuhikan dans le cadre de cette activité de financement.

IL EST RÉSOLU de procéder à l'achat d'un livret de 10 billets au montant total de 100 \$ dans le cadre de la 35e campagne annuelle de financement Loto-théâtre de la troupe de théâtre Mic-Mac.

Proposé par Patrick Courtois

Appuyé de Carina Dominique

Adopté à l'unanimité

# RÉUNION RÉGULIÈRE DE KATAKUHIMATSHETA

---

## 4. DROITS ET PROTECTION DU TERRITOIRE

### 4.1. DEMANDE D'AJOUT D'UN VÉHICULE ET CRÉATION D'UNE RÉSERVE DE REMPLACEMENT

#### RÉSOLUTION N° 8 550

CONSIDÉRANT la vision de Katakuhimatsheta qui se traduit ainsi : « Unis et fiers de notre identité millénaire, continuons notre portage sur le sentier de l'autodétermination » pour élaborer ses défis et orientations;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan affirme et exerce ses droits ancestraux, son titre ancestral, son droit inhérent à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale sur Nitassinan;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan s'est donné comme défi de planifier, structurer et organiser la protection, la mise en valeur et l'occupation du Tshitassinu selon les valeurs, les priorités et les besoins de la Nation;

CONSIDÉRANT que l'unité administrative Droits et protection du territoire a pour mission de veiller à la continuité de la pratique d'ilnuaitun ainsi qu'à la protection de Tshitassinu et de ses ressources;

CONSIDÉRANT que la Politique d'acquisition de biens et services mentionne que l'acquisition de matériel roulant nécessite l'autorisation de Katakuhimatsheta;

CONSIDÉRANT que la Politique sur les immobilisations prévoit qu'il est possible d'effectuer une réserve de remplacement afin d'avoir les fonds nécessaires au remplacement d'un véhicule et que la création de la réserve de remplacement doit être autorisée par Katakuhimatsheta.

IL EST RÉSOLU d'amender à la hausse le budget de dépense 2023-2024 de l'unité administrative Droits et protection du territoire | Gestion de Tshitassinu au montant de 29 996 \$ afin de créer une réserve de remplacement pour un véhicule de service.

Proposée par Patrick Courtois  
Appuyée de Guylaine Simard  
Adoptée à l'unanimité

# RÉUNION RÉGULIÈRE DE KATAKUHIMATSHETA

---

## 5. ÉCONOMIE, EMPLOI ET PARTENARIATS STRATÉGIQUES

### 5.1. ACQUISITION DE VÉLOROCK ÉLECTRIK ET HOT ROCK PAR DÉVELOPPEMENT PIEKUAKAMI ILNUATSH (DPI)

#### RÉSOLUTION N° 8 551

CONSIDÉRANT la vision de Katakuhimatsheta qui se traduit ainsi : « Unis et fiers de notre identité millénaire, continuons notre portage sur le sentier de l'autodétermination » pour élaborer ses défis et orientations;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan affirme et exerce ses droits ancestraux, son titre ancestral, son droit inhérent à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale sur Nitassinan;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan souhaite développer une approche de collaboration et de concertation avec le milieu économique, favorable à l'essor de l'économie;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a reçu une demande de versement de la part de la société en commandite Développement Piekukami Ilnuatsh (DPI) au montant de 65 000 \$ pour payer les frais de changement de structure corporative, pour les commerces VéloRock Électrik et Hot Rock;

CONSIDÉRANT que le retour sur investissement est d'environ trois (3) ans;

CONSIDÉRANT que ce changement de structure corporative est économiquement plus viable.

IL EST RÉSOLU de verser un montant de 65 000 \$ à Développement Piekukami Ilnuatsh (DPI) afin de permettre de financer le changement de structure corporative pour les commerces VéloRock Électrik et Hot Rock;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de puiser le montant de 65 000 \$ dans les Fonds autonomes - Volet Développement économique dont le solde est de 2 068 005 \$ en date du 29 juillet 2023;

IL EST FINALEMENT RÉSOLU d'autoriser la direction de l'unité administrative Économie, emploi et partenariats stratégiques à signer l'ensemble des documents requis et à prendre les mesures nécessaires pour permettre la mise en œuvre de la présente résolution.



# RÉUNION RÉGULIÈRE DE KATAKUHIMATSHETA

---

Proposée par Sylvie Langevin  
Appuyée de Patrick Courtois  
Adoptée à l'unanimité

## 5.2. ENTENTE DE PARTENARIAT RÉGIONAL ET DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE EN TOURISME 2022-2025 (EPRTNT 22-25)

### RÉSOLUTION N° 8 552

CONSIDÉRANT la vision de Katakuhimatsheta qui se traduit ainsi : « Unis et fiers de notre identité millénaire, continuons notre portage sur le sentier de l'autodétermination » pour élaborer ses défis et orientations;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan affirme et exerce ses droits ancestraux, son titre ancestral, son droit inhérent à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale sur Nitassinan;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan vise à développer une économie saine, durable et responsable en élaborant une approche de collaboration et de concertation avec le milieu économique, favorable à l'essor de l'économie;

CONSIDÉRANT que l'Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme 2022-2025 (EPRTNT 22-25) vise à soutenir financièrement la réalisation de projets collectifs en vue de stimuler le développement, le renouvellement et la structuration de l'offre touristique de la région;

CONSIDÉRANT que la participation de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan à l'EPRTNT 20-25 aura pour effet de faciliter l'accès au soutien financier des projets structurants et innovants en tourisme pour la communauté.

IL EST RÉSOLU de confirmer la participation financière de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan à l'Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme 2022-2025 (EPRTNT 22-25) qui totalise 11 043 \$, répartie comme suit : 2022-2023 (3 681 \$), 2023-2024 (3 681 \$) et 2024-2025 (3 681 \$), et que cette somme soit assumée à même le budget de l'unité administrative Économie, emploi et partenariats stratégiques;

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'accepter la proposition de l'avenant #1 de l'EPRTNT 22-25 de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean visant notamment à intégrer les nouveaux partenaires;

# RÉUNION RÉGULIÈRE DE KATAKUHIMATSHETA

---

IL EST FINALEMENT RÉSOLU d'autoriser le chef, Gilbert Dominique, et Jean-Denis Bergeron-Simard, directeur général adjoint de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, à signer l'EPRTNT 22-25.

Proposée par Sylvie Langevin  
Appuyée de Carina Dominique  
Adoptée à l'unanimité

## 6. MOBILISATION COMMUNAUTAIRE, ÉVÉNEMENTS, SPORTS ET LOISIRS

### 6.1. PROJET D'ENTENTE 2023-105 - PROGRAMMATION JEUNESSE SALLE USHKUI

#### RÉSOLUTION N° 8 553

CONSIDÉRANT la vision de Katakuhimatsheta qui se traduit ainsi : « Unis et fiers de notre identité millénaire, continuons notre portage sur le sentier de l'autodétermination » pour élaborer ses défis et orientations;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan affirme et exerce ses droits ancestraux, son titre ancestral, son droit inhérent à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale sur Nitassinan;

CONSIDÉRANT que l'unité Mobilisation communautaire événements, sports et loisirs travaille à renforcer l'accompagnement des organismes communautaires;

CONSIDÉRANT que l'unité Mobilisation communautaire événements sports et loisirs travaille à créer une synergie entre les différents partenaires du milieu afin d'avoir des impacts positifs sur les Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que Puakuteu, Comité de femmes de Mashteuiatsh (Puakuteu) est un organisme communautaire œuvrant dans la communauté de Mashteuiatsh et porteur de projets à l'intention des femmes et des jeunes, qui a pour mission de contribuer à bâtir un environnement sain pour les générations, notamment en offrant aux jeunes un Programme d'Accompagnement scolaire et social (PASS);

CONSIDÉRANT que Puakuteu se sert de la salle Ushkui pour le PASS;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan utilise la salle Ushkui notamment pour le café jeunesse;

# RÉUNION RÉGULIÈRE DE KATAKUHIMATSHETA

---

CONSIDÉRANT qu'il est opportun d'établir des règles quant à l'horaire, la programmation et quant aux ressources humaines pour utilisation de la salle Ushkui.

IL EST RÉSOLU d'autoriser la direction de l'unité administrative Mobilisation communautaire, événements, sports et loisirs à signer le Protocole d'entente 2023-105 avec l'organisme Puakuteu, Comité de femmes de Mashteuiatsh visant à établir des règles quant à l'horaire, la programmation et quant aux ressources humaines pour une utilisation commune de la salle Ushkui.

Proposée par Sylvie Langevin  
Appuyée de Carina Dominique  
Adoptée à l'unanimité

## 6.2. TAPISHKUTSH ESHI PIMUHTANUATSH, UN CADRE POUR L'ÉGALITÉ ET LA PARITÉ ENTRE LES GENRES DE LA PREMIÈRE NATION DES PEKUAKAMIULNUATSH

### RÉSOLUTION N° 8 554

CONSIDÉRANT la vision de Katakuhimatsheta qui se traduit ainsi : « Unis et fiers de notre identité millénaire, continuons notre portage sur le sentier de l'autodétermination » pour élaborer ses défis et orientations;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan affirme et exerce ses droits ancestraux, son titre ancestral, son droit inhérent à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale sur Nitassinan;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan favorise la synergie des divers leaderships présents dans la communauté;

CONSIDÉRANT que Puakuteu, Comité de femmes de Mashteuiatsh, a pour mission de contribuer à bâtir un environnement sain pour les générations futures, dans une optique de développement d'une plus grande place pour les femmes autochtones de Mashteuiatsh, et ce, dans une perspective de participation à la vie communautaire;

CONSIDÉRANT que Puakuteu, Comité de femmes de Mashteuiatsh, en collaboration avec RÉCIF 02, a mis sur pied un comité de travail composé de plusieurs membres de la communauté, et ce, afin d'élaborer un Cadre pour

# RÉUNION RÉGULIÈRE DE KATAKUHIMATSHETA

---

l'égalité et la parité entre les hommes et les femmes de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que l'égalité de droit signifie qu'en regard des lois et des politiques, les personnes s'identifiant comme femme et les personnes s'identifiant comme homme jouissent des mêmes droits et possibilités dans toutes les sphères de leur vie;

CONSIDÉRANT que le Cadre pour l'égalité et la parité entre les personnes s'identifiant comme homme et les personnes s'identifiant comme femme de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh est un outil porteur de changement qui vient reconnaître officiellement la préoccupation qu'accorde la communauté à l'égalité et la parité entre les genres;

CONSIDÉRANT que le cadre sera publicisé et que des actions de promotion seront mises en place afin de susciter l'engagement des différents partenaires et organismes de la communauté;

CONSIDÉRANT que le cadre adopté en 2019 n'est pas conforme à une écriture épicienne et que la diversité du genre ne rayonne pas dans le document initial.

IL EST RÉSOLU d'adopter les modifications de Tapishkutsh eshi pimuhtanuats, un Cadre pour l'égalité et la parité entre les genres de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que le cadre faisant l'objet des présentes modifie « Tapishkutsh eshi pimuhtanuats. Dans la même égalité, marchons ensemble – Cadre pour l'égalité et la parité entre les femmes et les hommes de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh »;

IL EST DE PLUS RÉSOLU de mandater la direction Mobilisation communautaire, événements, sports et loisirs à assurer le suivi du présent cadre en collaboration avec l'organisme Puakuteu et la mobilisation Uautishitutau.

Proposée par Sylvie Langevin

Appuyée de Guylaine Simard

Adoptée à l'unanimité

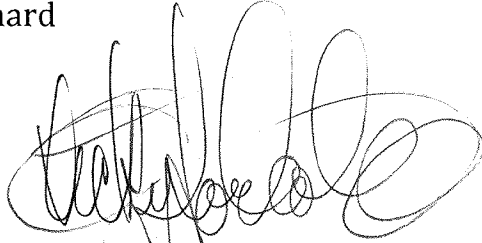
# RÉUNION RÉGULIÈRE DE KATAKUHIMATSHETA

---

## 7. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 13 h 06.

Proposée par Patrick Courtois  
Appuyée de Guylaine Simard  
Adoptée à l'unanimité

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Vicky Lord', with a large, stylized flourish at the end.

Me Vicky Lord, LL.B., D.D.N.  
greffière